

Monsieur François SAUVADET
Président du Conseil départemental de la Côte-d'Or
Monsieur Hubert POULLOT
Président du Conseil d'administration du SDIS 21

Dijon, le 7 octobre 2019

LETTRE OUVERTE

Messieurs les Présidents,

Lors d'une réunion des administrateurs élus du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) le jeudi 26 septembre dernier, il nous a été communiqué la synthèse du rapport de la mission d'évaluation de l'Inspection Générale de la Sécurité Civile réalisée en février 2019. La conclusion de cette synthèse est édifiante : « *la politique budgétaire de réductions d'effectifs dans plusieurs services fonctionnels et opérationnels et la difficulté à pourvoir les postes vacants entraînent une situation des ressources humaines préoccupante et un risque de dégradation de la qualité du service rendu.* »

Depuis 2015, nous vous alertons sur la dégradation des conditions d'exercice des missions du SDIS entraînant un risque pour la sécurité des côte-d'oriens. Cette situation est grave. La sécurité des habitants ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire. Or, force est de constater que vos choix politiques ces dernières années n'ont jamais tenu compte de nos alertes pourtant fondées, comme le démontre ce rapport d'inspection.

Messieurs les Présidents, il est grand temps d'agir.

Le département de la Côte-d'Or a, dès maintenant, les moyens d'augmenter sa contribution financière au SDIS afin de créer les postes de sapeurs-pompiers nécessaires pour assurer la sécurité des habitants de l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or. Lors de notre prochaine session du 14 octobre 2019, le Conseil départemental va enregistrer une recette supplémentaire de 1 M€ de Taxe sur les Conventions d'Assurances. Nous demandons, que dès la session du 14 octobre 2019, cette recette soit affectée intégralement au SDIS pour répondre à l'urgence et ainsi créer immédiatement 16 postes de sapeurs-pompiers professionnels affectés aux casernes de Dijon et de Pouilly-en-Auxois.

.../...

Christophe AVENA DIJON 5 **Michel BACHELARD** CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR **Hamid EL HASSOUNI** DIJON 3 **Dénia HAZHAZ** CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR **Lionel BARD** Dijon 2 **Sandrine HILY** DIJON 3 **Nathalie KOENDERS** DIJON 2 **Christophe LUCAND** LONGVIC/GEVREY **Céline MAGLICA** DIJON 6 **Béatrice MOINGEON-HERMARY** ARNAY-LE-DUC **Pierre POILLOT** ARNAY-LE-DUC **Colette POPARD** DIJON 5 **Christine RENAUDIN-JACQUES** TALANT/SOMBERNON **Paul ROBINAT** TALANT/SOMBERNON **Jeannine TISSERANDOT** CHENÔVE **Céline TONOT** LONGVIC/GEVREY

Les sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, de notre département sont en grève depuis de nombreuses semaines. Leurs revendications ne sont pas seulement d'ordre national, contrairement à bien d'autres départements, mais concernent principalement des revendications sociales locales. Vous ne pouvez demeurer sourds à leurs revendications. Le dialogue social très dégradé entre la direction du SDIS et l'ensemble des représentants du personnel n'augure pas une résolution rapide du conflit. Nous vous demandons de prendre toutes vos responsabilités et d'entendre le message unitaire des sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, afin de donner les moyens nécessaires au SDIS d'assurer la sécurité de tous. On ne négocie pas avec la sécurité. C'est votre devoir et votre obligation.

La situation est grave, votre responsabilité est immense, et dans l'attente de vos réponses, je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. AVENA', written on a light-colored background.

Christophe AVENA
Conseiller départemental de la Côte-d'Or
Membre du Conseil d'administration du SDIS 21